

M. Gérard Marchelosse,
249 rue Fullum.

MONTREAL,
MONTREAL

7e ANNEE — No 6

JUIN 1925

531 Leclerc

Brantford

LA REVUE NATIONALE

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

PARAISSANT LE 10 DE CHAQUE MOIS

Notre fête nationale.....	Léon Trépanier	165
Combien sommes nous ?.....	Hermas Bastien	168
Les mots canadiens.....	Ubalde Paquin	172
Annales de la S. S. J.-B. de Montréal (<i>suite</i>).		
	E.-Z. Massicotte	176
En garde contre l'anglicisme !.....	Alfred Decelles	178
A travers notre vie nationale :		
<i>Des prix. — Avertis. — Un résultat. — Les nôtres à l'honneur. — Prix accordé. — Anniversaire. — Affiches. — Un monument. — Honneur mérité. — L'exode. — Nomination. — Tuberculose. — Louable initiative. — Jubilé. — Noble attitude. — Nouveau journal. — Un honneur. — De nouveaux soldats.....</i>		
	A. Gagnon	181
Chronique de la Société :		
<i>Le programme résumé de la fête nationale de 1925.....</i>		
	Le Chef du Secrétariat	184

Rédaction et Administration:

**296, rue Saint-Laurent
MONTREAL**

Abonnement annuel: **\$2.00**

La livraison (chez les dépositaires) : **15 sous**

Les abonnements à la REVUE NATIONALE commencent invariablement au 1er janvier. — Pour tout changement d'adresse, accompagner la demande de 5 sous en timbres-poste.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Fondée en 1834

Conseil général :

Grand aumônier: Mgr l'ARCHEVEQUE DE MONTREAL.
Président général: Léon TREPANIÉ, publiciste, 371, Sherbrooke Est.
1er vice-président général: Henry-L. AUGER, courtier en immeubles,
384, rue Ontario Est.
2e vice-président général: J.-W. DEZIEL, administrateur, 182, Avenue
Notre-Dame de Grâce.
Secrétaire général: J.-A. BARITEAU, LL. L., notaire, 347, Maisonneuve.
Trésorier général: Aimé PARENT, administrateur, 51 est, rue St-Paul.

Directeurs:

L'hon. L.-O. DAVID, sénateur, 325, chemin Ste-Catherine, Outremont.
Victor MORIN, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.
Guy VANIER, LL. L., avocat, 97, Saint-Jacques.
J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeubles, 90, rue Saint-Jacques.
V.-E. BEAUPRE, I. C., professeur, 676, rue Saint-André.
J.-R. POIRIER, comptable, 250, rue Workman.
J.-O. MOQUIN, douanier, 139, Saint-Thomas, Longueuil, P. Q.

Chef du Secrétariat: Jean GUERIN, bureau No 1, Monument National,
téléphone: Plateau 3768.

Corporations filiales de la Société:

La Caisse Nationale d'Economie — la Caisse de Remboursement — le
Monument National—la Société Nationale de Fiducie—la Société
Nationale de Colonisation.

La Direction de la Revue Nationale ne s'engage pas à rendre les
manuscrits non insérés.

Elle laisse aux auteurs la responsabilité des idées émises dans leurs
articles.

La REVUE NATIONALE est éditée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal,
296, rue Saint-Laurent, et imprimée par ARBOUR et DUPONT, imprimeurs-éditeurs,
249 est, rue Lagauchetière, Tél.: EST 6264.



De Riche Saveur

Le Délicieux Thé

"SALADA"

satisfait les goûts les plus exigeants.
Un essai vous convaincra.

Produits de Qualité

Lait pasteurisé,
Crème, Beurre, Oeufs,
Crème à la Glace

J. Joubert
LIMITÉE

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: **7 et 9, Place d'Armes**
MONTREAL

Capital autorisé	\$ 5,000,000.
Capital payé et Réserve	\$ 4,500,000.
Actif total (au 30 nov. 1924)	\$40,646,000.

Cette banque est la seule au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

350 BUREAUX DANS LES PROVINCES DE QUEBEC, D'ONTARIO,
DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE NATIONALE



LES PRODUITS UNIC

Sont Toujours les Meilleurs !
BEURRE, CRÈME DOUCE, CRÈME GLACÉE

Montreal Dairy Co., Limited

Tél. : EST 3000*

Tél.: Calumet 0128

Membre de la Section Saint-Edouard

J.-A. ST-AMOUR

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN



Assortiment complet d'accessoires électriques

L'installation du système d'illumination de la

Croix du Mont-Royal

est une preuve de l'excellence de notre travail.

2173, rue SAINT-DENIS - - - MONTREAL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(BANQUE D'HOCHELAGA)

Siège social: *Place d'Armes, Montréal*

Capital versé et réserve \$11,000,000.

Actif total, plus de \$122,000,000.

263 succursales au Canada, dont
219 dans la Province de Québec.

Filiale à Paris: BANQUE CANADIENNE NATIONALE (France), 14 rue AUBER



Boulangerie I. CARON

Tél.: Calumet 0186

VARIÉTÉS:

Parisien — Jack — Croûté —
Vienna — Corona — Talon
Mont-Royal — Steam
Français

Spécial: Gâteau de noces,
de fêtes, etc.

PÂTISSERIE FRANÇAISE

2374, Saint-Hubert

Qualité36 ANS D'EXISTENCEService**LA REVUE NATIONALE**

imprimée dans nos ateliers, est une preuve de l'excellence de notre travail.

Nous imprimons tout : Cartes d'affaires, entêtes de lettres, programmes, livres, revues, brochures, etc., etc., à **des prix très modérés.**

Tél. : EST 6264

ARBOUR & DUPONTIMPRIMEURS - EDITEURS

249 est, rue LaGauchetière, Montréal

Près de la rue Saint-Denis

**Thé, Café, Gelée, Essences,
Poudre à pâtisserie**

“ PRIMUS ”

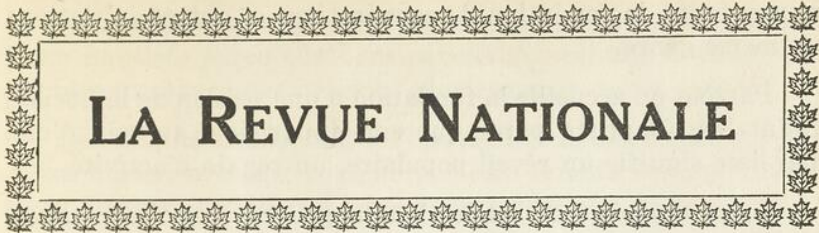
Primés aux expositions de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Brockville, Ottawa.

—
Qui achète « PRIMUS » achète bien.

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée

Fournisseurs de toutes les épicerie indépendantes

ENCOURAGEONS LES NOTRES



LA REVUE NATIONALE

NOTRE FÊTE NATIONALE

La vibrante manifestation de patriotisme que provoque tous les ans, mais particulièrement cette année, la célébration de notre fête nationale, ne doit pas se borner au 24 juin.

Nous avons le devoir d'affirmer tous les jours notre patriotisme en portant secours à toutes les oeuvres destinées au bien-être général des nôtres et en prenant la part qui nous revient dans l'administration du pays.

La consolidation de notre organisme paroissial est l'un des moyens de réaliser ces choses et c'est vers cette oeuvre que se concentrent les efforts de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Nos soixante sections se répartissent à travers le district de Montréal et de nouvelles se fondent au dehors dans le but de continuer l'oeuvre patriotique de notre fondateur Ludger Duvernay : *Rendre le peuple meilleur.*

Nos sections groupent à côté des hommes d'âge mur, les jeunes gens de toutes les catégories sociales, mus par un même sentiment de foi dans l'avenir de la race et ambitieux de faire fructifier l'héritage que nous ont légué les fondateurs de notre société.

Dans leurs réunions nos membres étudient, au moyen de conférences, de débats, les moyens d'avancement de la nationalité. Chez la plupart d'entre eux se recrutent les meilleures activités paroissiales, celles sur lesquelles le curé et les notables comptent le plus pour la réussite des oeuvres de secours, la création de caisses populaires, l'enseignement de l'épargne

aux enfants, la fondation de coopératives et autres initiatives du même genre.

Partout on accueille la fondation d'une section de la Société Saint-Jean-Baptiste parce que son apparition, au sein d'une paroisse signifie un réveil populaire, un regain d'activité.

Je ne saurais trop rendre hommage, en cette circonstance, au dévouement de nos officiers de sections. La plupart d'entre eux ne se contentent pas de sacrifier leurs loisirs pour travailler au développement des oeuvres nationales mais ils traduisent leur dévouement par des sacrifices pécuniaires.

Ce dévouement nous l'avons trouvé plus intense que jamais quand il s'est agi d'organiser la célébration de la fête nationale. Tous ont répondu avec enthousiasme à l'appel du Conseil général et le succès qui couronnera la fête devra être pour eux tous un grand succès d'orgueil, parce que c'est à eux qu'en reviendra le mérite.

Dans nos réunions de sections, le simple artisan, le travailleur des usines coudoie le professionnel ou l'industriel. L'intérêt de la nationalité domine toute hiérarchie sociale pourvu que le dévouement de l'un soit égal au dévouement de l'autre.

Depuis quelques années cependant, nous déplorions l'apathie de notre élite pour la Société Saint-Jean-Baptiste. Cette apathie diminue et nous voyons peu à peu nos rangs grossir et s'enrichir des dirigeants du monde intellectuel et industriel.

Peu à peu, conséquemment nous nous rapprochons de l'époque où notre société était pour chacun de nos compatriotes de langue française comme une légion d'honneur que tous étaient fiers d'arborer.

La lutte pour les droits du français, nous la poursuivons avec tenacité et circonspection et notre surveillance s'exerce dans tous les domaines publics où les nôtres doivent avoir leur part de direction.

Notre société s'efforce de maintenir bien ardent, dans l'âme de notre population, l'amour et un respect filial pour les traditions et les coutumes françaises.

Nous rougissons de celui qui rougit de la Société Saint-Jean-Baptiste parce que nous savons que celui-là a dû perdre toute souvenance des origines glorieuses de notre société.

Ces origines remontent à l'époque même des luttes que nos pères durent soutenir pour ne pas être écrasés et c'est le drapeau de notre société qui à ces heures difficiles rallia les énergies de la race ; c'est ce même drapeau qui a protégé leurs descendants et c'est en le déployant et en le faisant flotter partout et toujours que l'on maintiendra vivace dans l'âme des nôtres l'amour du sol natal.

Ceux qui rougissent de ce drapeau sont des lâcheurs, prêts aux compromis et aux viles concessions.

C'est dans leurs rangs que l'on choisira les traîtres. C'est au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste que l'on trouvera ceux qui seront chargés de les marquer au front du stigmate de l'ignominie.

Je ne saurais choisir une meilleure occasion, que celle de ce ralliement général, pour engager mes compatriotes de langue française, à quelque rang social qu'ils appartiennent, de s'enrôler dans la société Saint-Jean-Baptiste et de renforcer l'oeuvre de notre société par leur active coopération et leur inlassable dévouement aux intérêts de la nationalité.

LEON TREPANIER,

Président-général

de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

BON TRAVAIL.

M. Paul Mercier, député de Saint-Henri, a obtenu du gouvernement la traduction française de divers rapports. Sa demande a été bien considérée, ce qui indique d'excellentes dispositions du gouvernement. C'est le bon temps d'en profiter pour en demander le plus possible afin d'obtenir la plus grande mesure de justice.

COMBIEN SOMMES-NOUS ?

« Etre, vivre et durer demeure la
suprême tâche. »

Edouard MONTPETIT.
(*La veillée des berceaux*).

L'économiste qui a écrit ce mot-d'ordre nous a rappelé, à la lumière des statistiques, la valeur du capital humain. Le capital, le travail, la nature, voilà les trois sources principales de la richesse nationale. Des entrailles de la terre, du flanc des montagnes, de la solitude des forêts, le travail extrait les matières premières dont sont fabriquées toutes les utilités. S'il est vrai que le capital, qui est une mise de côté en vue d'une production ultérieure, décuple, centuple même et les fruits du labeur et les trésors des ressources naturelles, il n'en dépend pas moins de la grande puissance fondamentale du nombre. Sans la croissance numérique, toute production matérielle décroît ou demeure stationnaire. Les peuples qui dominent sont ceux qui comptent sur la victoire des berceaux.

On affirme, comme un proverbe, qu'il y a des canadiens-français partout. Il importe pourtant qu'il en reste dans notre province. Or, combien sommes-nous ? Quelques considérations en marge des dernières statistiques de l'*Annuaire de 1924* vont nous renseigner.

Le mouvement démographique est connu, grâce à l'enregistrement des actes par les ministres du culte ou les fonctionnaires autorisés. Les documents sont faits en double et une copie est déposée, dans le délai voulu par la loi, au greffe de la cour supérieure du district où sont tenus les registres. Les statistiques vitales proviennent, depuis 1922, du Service provincial d'Hygiène. Il ressort de la comparaison des données connues que le coefficient de la natalité a diminué quelque peu. La proportion moyenne annuelle des naissances pour 10,000 personnes dans notre province était de 653, durant la période décennale de 1760-1770, au lieu de 350 en 1922. Cette décroissance a été constatée en plusieurs pays. Voici un tableau

qui résume le mouvement de la population. En 1922, il y eut 88,377 naissances, 33,459 décès et 16,609 mariages.

Années	Mariages célébrés	Naissances cath.	Naissances prot.	Naissances totales	Décès
1922	16,609			88,377	33,459
1921	18,659	81,994	6,755	88,749	33,433
1920	21,587	79,657	6,671	86,328	40,686
1919	21,590	74,409	5,672	80,081	35,170
1918	12,975	79,157	5,512	84,669	48,902
1917	16,936	75,131	5,250	80,381	35,501
1916	16,643	74,725	5,602	80,327	38,206
1915	15,437	76,687	6,582	83,274	35,933
1914	16,121	75,923	4,438	80,361	36,002
1913	17,253	73,917	5,179	79,089	36,200

Le taux de la natalité a varié entre 35 et 39 par 1000 habitants, pendant la période de 1910-22 : c'est l'année 1919 qui indique la proportion la plus faible avec 35.04. Les décès accusent une proportion de 13.27 pour 1000 personnes en 1922 au lieu de 14.15 en 1921. Malgré la baisse constatée récemment dans le pourcentage des décès, la mortalité reste encore la plus élevée dans notre province que dans la plupart des pays. La tuberculose et la mortalité infantile nous déciment.

*Proportion des mariages, des naissances, des décès
par 1000 personnes.*

Années	Population	Nuptialité	Natalité	Mortalité	Surplus par 1000
1922	2,520,724	6.5	35.06	13.27	21.79
1921	2,361,199	7.9	37.58	14.15	23.43
1920	2,322,991	9.2	37.16	17.51	19.65
1919	2,285,402	9.4	35.04	15.38	19.66
1918	2,248,420	5.7	37.65	21.74	15.91
1917	2,212,038	7.6	36.33	16.04	20.29
1916	2,176,242	7.6	36.91	17.55	19.36
1915	2,141,028	7.2	38.89	16.78	22.11
1914	2,106,384	7.6	38.15	17.09	21.06
1913	2,072,299	8.3	38.16	17.47	20.69

Si, en utilisant le premier tableau, on soustrait le chiffre des décès du chiffre des naissances au total, l'on obtient, en nombres absolus, l'augmentation de la population. Cela donne une idée de la vitalité du groupement franco-canadien. En dépit des tribus payés à la mort, l'excédent des naissances n'a pas été inférieur à 42,889 depuis 1913 : il est même monté à 55,316 en 1921. Cette augmentation donne un coefficient variant de 234, en 1921 à 217, en 1922.

La comparaison des statistiques démographiques des principales cités de la province est révélatrice. Le taux pour 10,000 personnes est le suivant : Les Trois-Rivières, 384.6 ; Lachine 364.1 ; Québec 363.6 ; Sherbrooke, 342.0 ; Hull 312.7 ; Montréal 290.1 ; Verdun 289.8 ; St-Hyacinthe 208.0 ; Outremont 104.1 ; Westmount 69.7.

La province de Québec tient la première place de toutes les provinces canadiennes pour le taux des naissances par 10,000 personnes : Colombie briannique, 18.0 ; Ile-du-Prince-Edouard 23.4 ; Nouvelle-Ecosse 23.8 ; Ontario 23.9 ; Alberta 26.0 ; Saskatchewan 27.9 ; Nouveau-Brunswick 29.2 ; Manitoba 28.3 ; Québec 35.0.

On constate que la natalité dans les comtés ruraux est plus forte que dans les centres urbains à l'exclusion des petites villes industrielles où le taux des naissances dépasse parfois 600 par 10,000 habitants. Le comté de Westmount, anglo-protestant, a le taux le moins élevé. Chicoutimi, Lac Saint-Jean, Saguenay, Matane, Témiscouata, Frontenac, Beauce, Rimouski, Champlain, Wolfe, voilà des comtés particulièrement remarquables par leur natalité exceptionnelle. On enregistre un coefficient (sur 1000), qui n'est égalé par aucun pays, dans quelques petites villes de province dont suit la nomenclature : La Tuque 652 ; Chicoutimi 609 ; Cap-de-la-Madeleine 521 ; Shawinigan Falls 489 ; Thetford Mines 472 ; Grand-Mère 450.

En face des gains de la vie, il faut aligner les victoires de la mort. A cette mégère nous payons des rentes annuelles trop onéreuses. Le taux excessif de la mortalité infantile élève la proportion des décès. En 1922, l'on a enregistré

15,262 décès chez les enfants de moins de cinq ans sur un total de 33,459 : donc 45% des morts étaient des enfants en bas âge. Il convient d'ajouter que le taux est pourtant tombé de 254 pour 10,000 en 1885 à 132 pour 10,000 en 1922. Le déclin est attribuable aux progrès de la science médicale et à une meilleure observance des lois de la puériculture.

La maladie qui terrasse le plus d'adultes est la tuberculose. Elle prend l'importance d'un fléau, chez les races prolifiques. Aussi faut-il applaudir aux efforts déployés par le Service provincial d'Hygiène pour enrayer la marche de la peste blanche. Campagnes d'éducation populaire, ouvertures de dispensaires par toute la province, fondations de sanatoria, construction de logements solubres, tels sont les articles principaux du programme gouvernemental. Si la population seconde d'aussi louables initiatives, le mouvement produira des résultats tangibles. Mais, il faut la coopération générale.

Le nombre grandit par l'apport de l'immigration et par l'accroissement naturel. Nous n'avons point à compter avec le premier moyen qui pose l'angoissant problème de l'assimilation des groupes ethniques étrangers. Le second moyen, grâce à notre fécondité, est entre nos mains. A nous de l'utiliser. L'individu doit se soumettre aux « idées-forces » qui substitueront en lui, à l'intérêt personnel, le pouvoir entraînant des mobiles sociaux.

Hermas BASTIEN.

LES MOTS CANADIENS

J'attends d'être muri par la bonne souffrance
Pour, un jour, sur ma lyre, marier
Les mots canadiens au rythme de la France,
Et l'érable au laurier.

Paul MORIN : « *Le Paon d'Email.* »

Remplis de saveur, et fleurant bon le terroir, les mots canadiens devraient, aussi bien dans notre langage écrit que dans notre langage parlé, avoir leur droit de cité. Au lieu de cela, on leur fait la guerre, on les pourchasse, jusqu'à vouloir les extirper des lèvres qui les prononcent.

La cause de cette lutte à mort ?

On allégué qu'ils sont canadiens et non français. Et c'est précisément pour cela qu'on les devrait adopter définitivement.

N'en déplaise à tous les partisans du colonialisme intellectuel français, nous ne sommes plus des français. Nous sommes des canadiens.

Notre ambition doit être de nous développer dans ce sens, d'être nous-mêmes, en nous débarrassant des tutelles, qui nous tiennent en sujétion.

La même loi régit les nations qui régit les individus.

Nous avons atteint notre majorité ; Il y a une race canadienne, elle n'est ni anglaise ni française. Des milliers de faits confirment cette assertion.

Le langage est ce par quoi l'âme s'extériorise. Chaque peuple a adopté un idiome qui lui est propre, dérivé d'une langue mère, et qui, au fur et à mesure que se formait la race nouvelle avec ses caractéristiques essentielles, a évolué petit à petit jusqu'à l'originalité.

Si les Américains parlent encore la langue de Shakespeare, ils n'en ont pas moins une infinité de locutions, appelées communément le « slang », et qui, un jour, passeront du langage

populaire, dans le langage littéraire. Qu'un écrivain de génie écrive en « slang » et c'en sera la consécration officielle. Même maintenant, il est facile, à son parler, de reconnaître un londonien d'un New-Yorkais et viendra un temps où celui-ci ne sera pas compris de celui-là, et vice versa.

Bien qu'issues, toutes trois, du latin, la langue espagnole, la langue italienne, la langue française sont aussi différentes l'une de l'autre, que différent de moeurs et de coutumes, le peuple espagnol, le peuple italien, le peuple français.

Avec les siècles, comme ces races transplantées sur des sols divers, mêlées à des éléments divers, ont subi leur évolution vers une homogénéité ethnique nouvelle, la langue de ces peuples, identique au début a traversé, elle aussi, une évolution lente et progressive par la déformation des mots en cours et l'apport de mots nouveaux, pour finalement, atteindre un point de stabilité. Encore cette stabilité n'est-elle qu'apparente, puisque, des corps publics et autorisés, comme l'Académie pour la Langue française, mettent au rancart certains mots trop désuets et par contre en adoptent d'autres qui répondent aux idées modernes.

De même la race canadienne issue de la race française, comme la race française est issue de la race latine, doit, avec le cours des années, subir la loi inévitable de l'évolution, et, comme le latin s'est transformé en français, le français se transformera en canadien.

Cela malgré tous les juristes, et les efforts accomplis pour bannir impitoyablement les mots qui ne sont pas consacrés en France.

Qui forme la langue d'un peuple, si ce n'est ce peuple même par un usage journalier et constant. Combien de mots français sont tirés du latin vulgaire, celui que parlent les basses classes ? M. L.-P. Geoffrion, dans un récent volume intitulé : « Zizags autour de nos parlers » a prouvé que la plupart des mots dont on se sert dans la campagne et chez le peuple des villes, ont leur lettres de noblesses authentiques et qu'ils nous viennent directement des provinces françaises d'où les ancêtres les ont emportés avec eux.

Méticuleux jusqu'au scrupule, quand il n'y a aucune raison de l'être, nous considérons comme des hors la loi, tous nos bons vieux mots du cru. Lorsqu'un écrivain se décide à les employer, une pudeur incompréhensible les lui fait mettre entre guillemets ou bien en italique.

On rougirait d'employer le mot « aveindre », l'expression « aller le qu'ri » et nombre d'autres dans un travail qui aurait la prétention d'être littéraire. Pourquoi ?

Parce que nous sommes régis par les lois de l'Académie française.

Les français ont des moeurs différentes des nôtres, ils ont des coutumes différentes. Pourquoi nous forcer à adopter des mots que nous ne comprenons pas, et nous les inculquer de force sous le prétexte que « c'est plus français ».

Nous différons dans notre langage, un écrivain plus ou moins grivois n'emploiera que la première lettre de certains mots que l'on verra s'étaler tout au long dans nos journaux et nos livres.

Les français disent « blizzard » nous disons « poudrerie ». Ils disent « obscurité » nous disons « noirceur ». Ils disent « marécage » nous disons « baissière » et combien d'autres locutions nous appartiennent en propre qui sont très jolies et qu'on voudraient remplacer par d'autres.

Habitué depuis des siècles à cotoyer les anglais nous avons de leur mots. Quoi de reprehensible à cela ?

Les français ne se gênent pas pour s'approprier un mot anglais dès qu'il fait leur affaire. Ils n'attendent même pas qu'ils soient consacrés par le Temps.

Nous, nous rougissons d'employer dans le langage écrit des mots anglais, mais que nous avons francisés comme « mouver » qui est très expressifs et que tous nos gens comprennent.

On crie à l'Anglicisme ! on crie à l'ennemi. Et cependant l'usage a tellement déformé ces mots, les a tellement assimilés à notre idiome que nous avons peine à discerner leur véritable origine.

Qui dira que « bacul » n'est que la corruption de « back yoke » et combien de gens à la campagne qui emploient journellement au temps de la fenaison le vocable « horseporre » se doutant que c'est le mot anglais « horse-power » qui déflore leurs lèvres.

Des éléments étrangers, vocables indiens : toboggan, « wigwam », etc ; vocables anglais, vocables archaïques français que nous avons conservés dans leur pureté et que nous avons assimilés, il devrait être fait une nomenclature spéciale.

On dit que le vocabulaire de nos écrivains canadien est très restreint quant au nombre de mots dont ils se servent. La cause réside dans le fait que nos mots usuels en sont bannis.

Nous avons des sociétés littéraires : La société Royale, l'Ecole Littéraire, à Montréal, la Société des arts, sciences et lettres, à Québec, qui travaillent chacune dans leur sphère à l'avancement intellectuel du Canada français. Pourquoi quelques membres de ces diverses associations ne se formeraient-ils pas en comité pour étudier chacun de nos mots canadiens, en faire le procès, bannir les indésirables et donner droit de cité à ceux qui sont réellement jolis et expressifs, et dont la consécration officielle enrichirait notre vocabulaire.

Ce comité par la publication d'un dictionnaire canadien pourrait fixer ici les lois du langage.

Serons-nous toujours à la merci d'ailleurs ? Notre amour de la France doit-il nous empêcher d'avoir une personnalité ? Est-ce que l'enfant, sous prétexte d'amour filial, sa majorité venue, continu à rester blotti dans les jupes de sa mère ?

Ubaldo PAQUIN.

Note de la rédaction : Cette théorie mérite d'être discutée ; nous la publions avec l'espoir qu'elle provoquera des expressions d'opinion intéressantes de la part de nos linguistes.

ANNALES DE LA S. S. J. B. DE MONTRÉAL

Tablettes chronologiques

(Suite)

1857

Le docteur J.-B. Meilleur, surintendant de l'instruction publique devient président.

1858

M. Damase Masson, négociant est élu président. On décide d'assister à la translation des cendres des victimes de 1837-38.

1859

7 mars — Condoléances relatives à la mort de MM. J. Bourret et J. Viger anciens présidents.

6 juin — Election à la présidence du docteur Pierre Beau-bien, ancien député.

30 septembre — Diner offert au Consul de France.

1860

17 février — Adresse à S. S. Pie IX, à l'occasion des troubles survenus dans ses Etats.

28 février — Grande démonstration en l'honneur du Pape Pie IX, par la Société Saint-Jean-Baptiste à l'église Notre-Dame, sous la présidence de Mgr Bourget. Environ 15,000 personnes y assistaient.

(*Annuaire de Ville-Marie*, I, p. 417.)

4 juin — Election à la présidence de l'hon. Frédéric-Auguste Quesnel, ~~ancien explorateur et négociant de renom.~~

avocat et homme politique.

1861

3 juin — Président: Romuald Trudeau, pharmacien et financier.

Résolu que les recettes du concert-promenade organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste seront partagées entre la Société de Colonisation du Bas-Canada et Société Saint-Vincent de Paul.

1862

2 juin — Président: Hon. Georges-René Saveuse de Beaujeu, homme politique.

Décidé que les recettes du concert annuel seront remises partie à la Société de Colonisation et partie pour aider à l'érection des chapelles d'Aukland et de S. Venceslas.

Lieu de réunion : Salle Saint-Jean-Baptiste dans l'Institut canadien-français, 14 Petite rue Saint-Jacques.

31 juillet — On vote la présentation d'une adresse à Mgr Bourget.

1863

6 avril — Achat du tableau Saint-Jean-Baptiste par le peintre canadien Falardeau, établi à Florence, Italie.

1 juin — Election à la présidence de Antoine-Olivier Berthet, philanthrope fameux.

L'Association comprend cinq sections, savoir: 1o: ville; 2o: faubourg Saint-Antoine; 3o: faubourg Saint-Laurent; 4o faubourg Sainte-Marie et 5o faubourg Saint-Jean-Baptiste. Elle est administrée par un conseil de 24 membres dont six sortent de charge chaque année.

Election annuelle le premier lundi de juin.

(*Annuaire de Ville-Marie*, I, p. 189).

1864

7 juin — Louis-Tancrede Bouthillier, shérif du district de Montréal, élu à la présidence.

1865

5 juin — Président : Hon. P.-J.-O. Chauveau, homme d'état, littérateur.

(à suivre)

E.-Z. MASSICOTTE.

EN GARDE CONTRE L'ANGLICISME !

par ALFRED DECELLES, fils

Il est assez difficile d'atteindre ceux qui commettent le plus d'anglicismes, car en général, ce sont ces personnes-là qui lisent le moins. Les fautes grammaticales étalées dans un long « corrigeons-nous », n'ont pas le don de captiver leur attention. C'est ainsi que d'excellents articles sur ce sujet leur passent, trop souvent, par-dessus la tête. Il n'en faut pas moins continuer notre travail avec énergie dans l'espoir de créer une élite qui voudra s'occuper sérieusement de cette importante question. Nous allons donc, sans plus tarder, reprendre notre chasse au terme impropre, dans le but d'éveiller un peu l'opinion publique.

Les Canadiens qui nous reviennent des *States* nous rapportent parfois des expressions peu banales. L'un d'eux m'a fourni les suivantes : Je *feel* bien. Une bouteille *sealée*. *Hitoune* (High tone.) !!!

Entendu dans un restaurant d'Ottawa : V'là vos *chops*, avez-vous *ordé* d'la *poutine* itou? En vérité, que doit-on penser d'une telle cacophonie?

Autres modèles à éviter : la *town hall*. Un *rug*. Note *bunch*. Un *tug*. Un *dredge* ou un *drudge*. Et encore *puncher* l'heure ou *puncher* l'horloge! Et cette expression qui surnage toujours, en dépit de tous les « dites et ne dites pas » : faire *application* pour avoir une place! Il faut dire : demander une place, ou faire une demande.

Un *set* de table : un service de table ou un service à dîner. Un *set* de chambre à coucher : un ameublement de chambre à coucher. *Sweater* : chandail ou gilet de laine. Un *directory* : un almanach des adresses. Un *time table* : un horaire. Un manteau de *seal* : un manteau en phoque ou en veau marin. Un habit trop *loose* : trop lâche, trop ample. Un *wère* : un fil de métal.

Une *time de jwo*: voilà une expression classique en son genre, tant elle est usitée dans une certaine sphère!

V'là *l'truck* qui s'en vient avec ane *gang* d'hommes! J'ai entendu cela encore tout dernièrement à la campagne!

Prendrez-vous des patates *machées* avec vote viande? Encore un langage qui ne conviendrait pas aux *Précieuses Ridicules!*

Parlant photographie, on dira, trop souvent, un *snap shot* pour un instantané, et un *time exposure* pour un temps de pose.

Tit-Phonse, va *settler* c'te s'maine à la *bricade* avec le *forman!* Ces phrases sont d'un usage constant dans un certain lieu!

Pourquoi ne voyons-nous pas, par un heureux retour des choses d'ici-bas, une quantité de ces mots barbares tomber en désuétude? A ce vocabulaire je pourrais ajouter une bien longue liste de termes semblables.

Dans un pays bilingue, comme le nôtre, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de ne point ressentir l'influence de l'idiôme employé par la majorité des habitants du Canada. Nous sommes donc obligés de lutter sans relâche contre les anglicismes, Il nous faut combattre le flot qui tous les jours pourrait nous submerger! .

Nous ne sommes pas seuls à soutenir un combat de ce genre; la France elle-même doit repousser l'invasion de vocables étrangers qui menacent de corrompre son langage.. C'est surtout contre l'anglicisme qu'il lui faut déployer le plus d'énergie. L'argot, ou langue verte et le néologisme offrent aussi une certaine force de pénétration, mais beaucoup moins sérieuse.

Le célèbre écrivain Remi de Gourmont s'élève contre ces infiltrations étrangères dans l'idiôme français. (Aujourd'hui on est plus indulgent.) Citons quelques lignes extraites de son remarquable ouvrage: *l'Esthétique de la Langue française*. « Esthétique de la langue française, dit-il, cela veut dire examen des conditions dans lesquelles la langue doit évoluer pour

maintenir sa beauté, c'est-à-dire sa pureté originelle. Ayant constaté, il y a bien des années, le tort que fait à notre langue l'emploi inconsideré des mots exotiques ou grecs, des mots barbares de toute origine, de toute fabrique, je fus amené à raisonner mes impressions et à découvrir que ces intrus étaient laids exactement comme une faute de ton dans un tableau, comme une fausse note dans une phrase musicale. . . »

Au cours de cet intéressant travail, il nous fait même l'honneur de s'occuper, en passant, de notre parler canadien. C'est ainsi qu'il cite un certain nombre de nos anglicismes. Donnons seulement ce court passage. « On sait, dit-il, que le français du Canada a subi l'influence de l'anglais. Puis il énumère quelques-uns de ces termes. Parmi les plus typiques, il mentionne les suivants : *drive* (drave) flottage du bois ; *shirt-ing* (cheurtine) toile ; *cook* (couque), cuisinier.

Comme on le voit par ce qui précède notre ancienne mère-patrie doit elle-même lutter pour conserver la pureté de son idiôme. Quant à nous, au Canada, c'est au prix d'un effort inlassable que nous assurerons la survivance du verbe qui nous vient des aïeux ! Si nous voulons qu'il continue de prévaloir à l'ombre de nos clochers séculaires, nous devons individuellement et collectivement faire notre part dans le conflit ! Travaillons donc, de tout coeur, pour qu'il se perpétue au sommet, du Cap Diamant et au pied de la montagne de Montréal !

À TRAVERS NOTRE VIE NATIONALE

DES PRIX.

Le gouvernement a décidé de donner des livres canadiens comme prix dans les écoles. C'est un acte de sain patriotisme qui mérite les plus grands éloges.

AVERTIS.

Plusieurs sociétés canadiennes-françaises ont envoyé au gouvernement fédéral des résolutions où elles le prient de donner à l'exposition de Wembley, la juste part qui doit revenir au français. Les renseignements obtenus jusqu'ici d'Ottawa, font espérer que ces requêtes porteront de bons résultats.

UN RÉSULTAT.

Au mois de mars dernier, un orangiste s'étant permis de faire au poste de radio du Chemin de fer Canadien National, des remarques blessantes sur les Canadiens-français, quelques-unes de nos sociétés nationales ont protesté en termes d'une grande fermeté contre cette inqualifiable sortie. Sir Henry Thornton a exprimé son regret qu'un pareil incident se soit produit et a promis formellement que la chose ne se répèterait plus. Comme on le voit, il n'est rien comme d'agir pour obtenir des résultats.

LES NÔTRES À L'HONNEUR.

MM. Rodolphe Lemieux, le juge Gonzalve Desaulniers, Louvigny de Montigny, l'abbé Camille Roy, le Dr Vallée, le Dr Rousseau, le Dr L. de Lotbinière Harwood, le Dr J.-E. Dubé, le Dr A.-H. Desloges, le Dr G. Archambault, le Dr Eugène Dubeau et le Dr P.-E. Ostiguy ont été créés chevaliers de la Légion d'Honneur par la République française.

PRIX ACCORDÉ.

M. Arthur Surveyer, ingénieur civil de Montréal a remporté le premier prix de mille dollars offert au concours organisé par le département des travaux publics en vue de la construction d'un pont sur la rivière Montmorency. Le plan de

M. Surveyer a été trouvé le meilleur et au point de vue de solidité, de commodité et d'esthétique..

ANNIVERSAIRE.

L'Association catholique de la Jeunesse Canadienne-française compte 21 ans d'existence depuis le 13 mars dernier. Elle a joué un grand rôle dans la formation du courant de patriotisme actuel. Qu'elle continue sa tâche.

AFFICHES.

Les autorités ont décidé de faire la lutte aux affiches qui déparent les rues et les chemins. C'est là une louable initiative et qui marque que le sens du beau s'éveille au moins sur un point. Souhaitons que le mouvement ait sa répercussion sur d'autres domaines.

UN MONUMENT.

La Commission des monuments historiques érigeria une statue de Cartier, le 17 septembre prochain, devant les édifices du parlement à Québec.

HONNEUR MÉRITÉ.

Le 22 mai dernier, la Société Historique de Montréal a décerné à M. Pierre Georges Roy, archiviste de la province, la médaille de vermeil qu'elle décerne au gagnant du concours annuel historique.

M. Pierre Georges Roy est un chercheur patient, un écrivain de mérite et surtout un patriote.

L'EXODE.

Depuis 1899, un million trois cent mille Canadiens seraient passés officiellement aux Etats-Unis, sans compter le nombre beaucoup plus considérable de ceux qui sont passés par fraude.

NOMINATION.

Mgr Joseph Chartrand, évêque d'Indianapolis, a été nommé archevêque de Cincinnati.

Sa Grandeur Mgr Chartrand est un Franco-Américain, né à Saint-Louis, E.-U., en mai 1910.

TUBERCULOSE.

Il s'est tenu durant le mois de mai, un congrès de médecins pour la lutte contre la tuberculose. On y a reconnu qu'un des facteurs les plus importants était dans la lutte antituberculeuse, le logis sain, ensoleillé, bien aéré. Nos villes sont dotées de nombreux logis noirs et malsains condamnés par tous les hygiénistes. Lorsqu'on les a construits, les hygiénistes ont aussi protesté et ont prédit dans le temps qu'on préparait les voies à la peste blanche. Mais, contre l'hygiène, les devoirs envers la morale, la race et Dieu, il y avait les sacs d'écus des propriétaires de logis. Et les sacs d'écus ont donné si haut et si fort aux oreilles des conseils municipaux, que les abattoirs d'enfants qu'on appelle les maisons, ont été construits et légalisés. La peste blanche est venue et elle y tue maintenant à grandes fauchées, elle abat bon an mal an des milliers de vies. Et les logis de mort continuent à s'ériger plus nombreux, bâtis souvent par des bonshommes qui vont clamer à tous les échos des assemblées leur amour pour leur pays. Hypocrisie et honte!

LOUABLE INITIATIVE.

Le journal *Le Devoir* organise cette année une nouvelle excursion. Cette fois il se dirige vers les centres canadiens-français ontariens. C'est probablement le moyen le plus véritablement pratique et le plus efficace jamais employé pour resserrer les groupes canadiens-français. Nous souhaitons le plus vif succès au voyage du *Devoir*.

JUBILÉ.

La Société Saint-Jean-Baptiste de New-York a fêté avec un déploiement extraordinaire son soixante-quinzième anniversaire. Le maire Hylan lui-même a tenu à venir souhaiter publiquement la bienvenue aux maires de Montréal et de Québec. Le fait que la société ait su maintenir durant si longtemps les traditions religieuses et nationales, vaut mieux que tous les commentaires, pour louer dignement cette oeuvre.

NOBLE ATTITUDE.

Les députés canadiens-français ont tenu à cette session-ci à parler en français. C'est d'une noble fierté. Un député du Canada-Français a le devoir d'ailleurs de le faire. Nos félicitations à nos députés. Souhaitons qu'ils y reviennent.

NOUVEAU JOURNAL.

Un nouveau journal vient de sortir sous le nom de *Ere Nouvelle*. Il est fondé pour promouvoir les intérêts des Canadiens-français et de la région est de Montréal.

UN HONNEUR.

L'ordre de la Croix-Rouge de Serbie a été conféré à son Eminence le cardinal Bégin. Cet ordre est considéré comme l'un des plus importants en Serbie.

DE NOUVEAUX SOLDATS.

Un nouvelle association d'instituteurs canadiens-français vient de se former au Manitoba. C'est une armée de plus pour la lutte pour la survivance de notre race. Le nouveau groupe est affilié à l'association d'éducation.

A. GAGNON.



Le programme résumé de la fête nationale de 1925.

23 JUIN

9h. p.m. —Au Parc Lafontaine :—Grand feu de la Saint-Jean et concert.

24 JUIN

- 9h. 30 a.m. —Ralliement du Conseil général et des officiers de sections, à l'archevêché de Montréal, pour former le cortège qui accompagnera S. E. le délégué papal au parc Jeanne-Mance.
- 10h. a.m. —Messe solennelle en plein air, au parc Jeanne-Mance.
- 3h. p.m. —Procession.

VISIONS DU PASSE

Coutumes et traditions ancestrales du Canadien-français.

D'après le plan conçu, dessiné et exécuté par
MM. E.-Z. Massicotte, J.-B. Lagacé
et Elzéar Roy.

LE DEFILE COMPRENDRA :

35 chars allégoriques ; 40 sections de la S. S. J. B. ; 25 musiques militaires et corps de clairons ; Plusieurs chorales et gardes ; Nombreuses sociétés mutuelles et patriotiques.

LE TOUT COUVRIRA UNE SUPERFICIE EN LONGUEUR
D'UN MILLE ET DEMI.

- 7h. 30 p.m. —Banquet. — Salle d'exercice des Carabiniers Mont-Royal, avenue des Pins.
- 10h. p.m. —Feu d'artifice sur le Mont-Royal.

PARCOURS DE LA PROCESSION

Sherbrooke-Ouest (Angle Guy)—Sherbrooke-Est,
Maisonneuve, Dorchester, Saint-Hubert
Square Viger.

ORDRE DE LA PROCESSION

Six agents de police en motocyclette ;
Quatre agents de police à cheval ;
Trois hérauts portant fanions, bleu, blanc, rouge ;
Bannière officielle de la S. S. J. B. (en voiture) ;
Musique militaire.

CHARS ALLEGORIQUES :—

- 1.—Les Vétérans de la grande guerre.—Don de la maison Hudon, Hébert et Cie.—Association des vétérans.
L'ancienne bannière de la S. J. B., Drapeaux,
Conseil général, Invités, Sections Centrale et Duvernay.
- 2.—La Société Saint-Jean-Baptiste :—Allégorie, 1834-1925 :—Don de la maison J.-B. Lefebvre.—Section Montcalm.
- 3.—La Nouvelle-France et les indigènes d'Amérique.—Section St-Paul.
- 4.—Le premier défricheur, Louis Hébert et M. de Champlain à Québec, 1617.—Section de Salaberry.
- 5.—Missionnaires et explorateurs, au 17^{me} siècle.—La raquette et le traineau sauvage.—Section Saint-Joseph.
- 6.—A Saint-Malo, beau port de mer.—Chant populaire.—Sec. Iberville.
- 7.—Le premier labour à la charrue, 1628.—Guillaume Couillard et les notables de Québec.—Section Pointe aux Trembles.
- 8.—« O Canada, terre de nos aïeux ».—Hymne national.—Section Saint-Edouard.
- 9.—Première semence de blé, à Montréal, 1644.—M. de Maisonneuve, M. d'Ailleboust ; Mmes d'Ailleboust, Jeanne-Mance et de la Peltrie.—Section Saint-Charles.
- 10.—Marchands traites et voyageurs d'antan. Le canot d'écorce.—Don de M. D. Monette.—Section Saint-Henri.—Section Notre-Dame-de-Grâces.
- 11.—La moisson aux temps héroïques.—Les pionniers étaient toujours sur le qui-vive.—Section Saint-Denis.
- 12.—« En roulant ma boule.—Le fils du roi s'en va chassant ».—Chant populaire.—Section Verdun.
- 13.—Le tissage domestique et l'intendant Talon, 1670.—Sec. Ls-Hébert.
- 14.—L'Angelus aux champs.—La fenaison.—Section Père Marquette.
- 15.—Jeanne Le Ber consacrant sa vie à la prière et aux travaux d'art, 1679.—Section Immaculée-Conception.—Section Dollard.
- 16.—Charles Le Moyne de Longueuil, modèle des interprètes.—Section Longueuil.
- 17.—« Marianne s'en va-t-au moulin ».—Chant populaire.—Sec. Papineau.
- 18.—Le sucre d'érable et le docteur Michel Sarrasin, 1685.—Section Notre-Dame-de-la-paix.
- 19.—Filage et tressage au manoir comme dans la chaumière, 1740.—Sec. Saint-Enfant-Jésus.—Don de la boulangerie Médard Paquette.
- 20.—La grosse gerbe.—La grande fête de la fin des récoltes.—Jolie coutume ancienne.—Section Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.
- 21.—« Vive la France ».—Chant populaire, paroles de Louis Fréchette, musique d'Ernest Lavigne.—Section La Fontaine.—Don de la maison Dupuis Frères.

- 22.—Premier voyage en voiture de Québec à Montréal, 1734.—M. Lanouillier de Boisclerc, grand voyage de la Nouvelle-France, et son assistant.—Don de la maison Z. Limoges et Cie.—Sec. Saint-Hélène.
- 22.—Le pain de chez-nous.—Le vieux four.—Don de la maison I. Caron.—Section Etienne-Parent.
- 24.—La plantation du mai.—Coutume chez le seigneur.—Coutume populaire.—Don de la ville d'Outremont.—Section Saint-Ambroise.
- 25.—« A la claire fontaine ».—Le plus populaire de nos chants.—Don de la maison J. Donat Langelier et Cie.—Section Saint-Jacques.—Section Olier.—Section Saint-Louis de France.
- 26.—La petite école de campagne, rempart de notre nationalité.—Don de la maison L.-N. Messier.—Section Saint-Pierre-Claver.
- 27.—Montréal, 4^{me} ville française de l'univers.—Elle prend rang après Paris, Marseille et Lyon.—Section Saint-Stanislas.
- 28.—La Guignolée.—Vénérable coutume philanthropique encore très vivace.—Figuration par le cercle des Guignoleux de Saint-Rémi de Napierville.—Don de la ville de Montréal-Est.—Section Champlain et sections rurales.
- 29.—La croix de chemin et le mois de Marie.—Jolie coutume toujours en honneur.—Section Dorion.
- 30.—Le travail et S. S. Léon XIII, le pape des travailleurs.—Don du Conseil général des Syndicats catholiques et nationaux.—Section Notre-Dame.
- 31.—« Vive la Canadienne ».—La noce.—Chant populaire.—Don de la compagnie d'assurance « La Sauvegarde » et de la section Saint-Jean-Baptiste.
- 32.—La maison paternelle.—Celle qu'on n'oublie pas.—Don de l'Association des bouchers de Montréal.
- 33.—Sculpteurs et imagiers de jadis, 1668-1820.—Don de la compagnie canadienne des vitraux d'art et de la section Saint-Jean-Baptiste.
- 34.—Aux martyrs Jésuites.—Apothéose des saints missionnaires récemment canonisés.—Don de l'Association catholique des Voyageurs de commerce du Canada.
- 35.—Saint-Jean-Baptiste.—Le précurseur au milieu des ruines d'un temple païen.—Section Saint-Jean-Baptiste.

Les différents corps de musique et de clairons, les chorales et les gardes marchent avec les sections qui leur ont été assignées.

25 JUIN

SEANCE D'ETUDE AU MONUMENT NATIONAL.

LE CHEF DU SECRÉTARIAT.



La demande

— constante d'un produit est la meilleure preuve de sa valeur.

Plus de soixante-quinze ans de demande ont fait des liqueurs

CHRISTIN

ce qu'elles sont aujourd'hui :

La grande vogue.

Nos nouvelles créations telles que ORANGE JULEP, LEMON JULEP, sont dans le goût du jour, dignes de tous les autres breuvages réputés de notre fabrication.

La plus ancienne maison canadienne-française dans son genre

J. CHRISTIN & CIE, limitée

21, rue Sainte-Julie, - - - Montréal

(En face du No 180, rue Saint-Denis)

Tél. Est 1594

SERVICE RAPIDE ET COURTOIS.

Commandes par téléphone, par lettre ou à nos voyageurs.

PROTÉGEZ votre FAMILLE

ASSUREZ-VOUS À

“ La Sauvegarde ”

POLICES SUR LA VIE DE TOUTES SORTES

SIÈGE SOCIAL - - - MONTRÉAL

La seule Compagnie canadienne-française d'Assurance sur la vie.

Tél.: HARBOUR 3292-3-4-5-6-7.

LA PRÉVOYANCE Compagnie d'Assurances Générales.

Siège Social: Edifice de « La Prévoyance »

Coin PLACE D'ARMES et SAINT-JACQUES

Tél. BELAIR 4044.

A. DURIVAGE, Boulanger

680, rue Fabre, - - - Montréal

PAIN DE HAUTE QUALITÉ DONT LA RÉPUTATION EST
TOUJOURS GRANDISSANTE.

Papier d'Egypte

POUR PURIFIER L'AIR DES HABITATIONS

Dans toutes les pharmacies, librairies, etc.

ROUGIER FRÈRES - - - MONTRÉAL

K. C.

Tél. BELAIR 0408

Ernest Meunier

MARCHAND-TAILLEUR

534 est, RUE RACHEL

2ème porte du Parc LaFontaine

Satisfaction garantie.

MONTRÉAL

ENTREPRENEURS DE

La Compagnie Générale de TRAIS FUNÉRAIRES LIMITÉE

POMPES FUNEBRES

ASSURANCE FUNÉRAIRE

456 RUE PI.ESSIS, PRÈS ONTARIO

Tannerie: 1704, rue IBERVILLE

Demandez les chaussures

« DOLACO »

DAOUST, LALONDE & CIE, Limitée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
TANNEURS ET CORROYEURS

Bureau et Fabrique:

45 à 49, Square Victoria, - - Montréal

Gracieusement offert

PAR

TÉTRAULT SHÆ Mfg. Co., Ltd.

Avec les compliments

DE

L.-O. GROTHÉ, Ltée.

DEMANDEZ
LA
BIERE MOLSON

Fabriquée à Montréal depuis 139 ans.

La bière que votre arrière-grand-père buvait.

L'OISEAU BLEU

EST LA REVUE IDÉALE POUR VOS ENFANTS.
Abonnement annuel au Canada et aux Etats-Unis: 50 sous

296, rue Saint-Laurent, - - Montréal

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE D'EXISTENCE


D. HATTON COMPAGNIE, - MONTRÉAL

Les plus forts receveurs de poissons au Canada. Experts dans le commerce
d'huitres en coquille ou ouvertes.

Caron Frères Inc.

NOUVEL EDIFICE CARON,
Coin des rues BLEURY & CONCORD

Fabricants d'Emblèmes de Sociétés
et d'Insignes de tous genres.



ÉCOLE TECHNIQUE

70 RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL

Préparation aux carrières industrielles; enseignement théorique et pratique,
donné le jour et le soir.

COURS DU JOUR (réouverture le 8 septembre 1925)

COURS DU SOIR (réouverture le 6 octobre 1925)

PROSPECTUS SUR DEMANDE.

Tél.: EST 1853

LA CIE J. & C. BRUNET Limitée

PLOMBERIE — COUVERTURE — ELECTRICITE — CHAUFFAGE

223, rue Saint-Laurent - - - Montréal

En plaçant vos Assurances-Feu avec

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE MONTREAL
contre le feu, vous épargnez 35% sur vos primes. Pourquoi faire affaire avec des
Compagnies étrangères quand vous trouvez chez vous ce qu'il vous faut. — Deman-
dez à voir nos inspecteurs.

Bureau Chef: 92 EST, RUE NOTRE-DAME, Chambre 35 et 36, MONTREAL
Téléphone: MAIN 6955 et 8524.

Est 1328

Résidence: Rockland 1052

Le soir: St-Louis 1935-J

" " 8048-J

ALFRED MERCURE & FILS

ENTREPRENEURS - GENERAUX

419, RUE LABRECQUE, - - - MONTREAL

Spécialité: Charpente et Menuiserie — Estimateurs de Feu.

Encourageons nos industries canadiennes

Demandez les chocolats et bonbons manufacturés par la
CONFISERIE STANDARD, 761 à 769 EST, RUE NOTRE-DAME,
et vous ne serez jamais déçus. Ils sont
reconnus les meilleurs par les gourmets.

Tél.: EST 0608.

J.-B. JODOIN, propriétaire.

GRACIEUSEMENT OFFERT

PAR LA

Compagnie d'Assurance « MONT-ROYAL »

17, rue Saint-Jean, - - - - - Montréal

FONDEE EN 1885

BOULANGERIE MEDARD PAQUETTE

Dirigée par la succession de feu Médard Paquette.
PAIN ORDINAIRE — PAIN DE FANTAISIE — FARINE DE
PREMIERE QUALITE — CUISSON SOIGNEE.
PRIX MODERES.

Spécialité: PAIN « KNEIPP » pour la Dyspepsie.
18 ouest, boulevard SAINT-JOSEPH - Montréal
Tél.: Belair 0863

NOTRE PAIN QUOTIDIEN

Toute personne voulant avoir un pain qui digère bien, demande à son épicier le pain « VICTORIA » et le PAIN PARISIEN de J.-A. BROUSSEAU, fait par des experts. Si votre épicier ne le tient pas, téléphonez au No. Saint-Louis 678.

CHARBON

MONGEAU & ROBERT, LIMITEE

826 EST, RUE MARIE-ANNE

Tél : Saint-Louis 0387-1182-1049.

MONTREAL

EXIGEZ la marque « AUBRY » sur vos ustensiles de cuisine; ils sont reconnus pour avoir une très grande durabilité et nos cinquante-et-une années d'expérience les placent parmi les meilleurs sur le marché. — En vente chez les principaux quincailliers.

A. AUBRY & FILS, LIMITEE

600 DELORIMIER,
MONTREAL.

Maison fondée en 1874. — Incorporée en 1914.



QUAND vous achetez vos harnais, valises, couvertes, malles, etc., etc., exigez toujours la marque ALLIGATOR.

LAMONTAGNE Limitée

338 ouest, NOTRE-DAME, - MONTREAL
Québec, P. Q. Winnipeg, Man.

Tél : MAIN 4472

LAVERY & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS

19, rue Saint-Jacques,

Montréal

Tél : Rockland 4279.

Spécialités: EDIFICES RELIGIEUX.

A. & D. BOILEAU
ENTREPRENEURS GENERAUX

245, Avenue McDOUGALL,

OUTREMONT

Rés.: D. BOILEAU, 243, Ave McDOUGALL.

Caisse Nationale d'Economie

Encaissement

Du 1er janvier au 1er juin

1924	\$264,101.66
1925	\$342,197.42
Augmentation en 1925 sur 1924	\$ 78,095.76

Recrutement

Du 1er janvier au 1er juin

1924	5,887 pensions
1925	4,396 —

Encaissement sur nouvelles affaires

Du 1er janvier au 1er juin

1924	\$28,074.10
1925	\$27,710.25

95, rue SAINT-JACQUES - - - MONTREAL

J. DeSERRES, gérant.

La Société Nationale de Fiducie

Fondée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Nos principales fonctions:

Administration

- de fonds d'amortissement.
- de fortunes privées.
- de propriétés.
- de successions.

Fiducies de toutes sortes.
Achat et vente d'obligations.
Préparation d'émissions d'obligations.
Liquidations et faillites.
Prêts hypothécaires.
Assurances générales.
Agents pour transfert d'actions et d'obligations.

Tél.: Main 3365.
95, rue SAINT-JACQUES

J. DeSERRES,
Gérant.